

Guide du candidat à un programme d'échange

Année universitaire 2019 – 2020

Les programmes d'échange

En qualité d'étudiant de l'université Paris II Panthéon-Assas, vous avez la possibilité d'effectuer un séjour au sein d'une université partenaire dans le cadre d'une convention bilatérale ou du programme européen Erasmus+.

La durée et le moment du départ dépendent de votre domaine d'études et de la destination. Veuillez consulter le tableau des destinations spécifiques à votre domaine d'études :

<https://www.u-paris2.fr/fr/international/partir-etudier/partir-prog-ech/destinations>

Attention : conditions particulières pour les doubles licences (bi-licences). Merci de contacter le service des relations internationales de l'université française où est enseignée votre discipline majeure.

Les étudiants en apprentissage ou en année de césure ne peuvent pas postuler à un programme d'échange.

Les cours suivis à l'étranger seront validés à votre retour à Paris II et les notes obtenues seront intégrées dans votre dossier universitaire. Dans le cadre d'un programme d'échange aucun diplôme n'est délivré par l'université étrangère.

Dans le cas d'un séjour d'une année, vous devez avoir réussi chaque enseignement prévu dans votre contrat d'études pour que Paris II puisse vous délivrer le diplôme dans lequel vous êtes inscrit. Attention, aucune mention ni moyenne générale ne vous seront attribuées pour votre année de Licence 3.

Dans le cas d'un séjour d'un semestre, les notes obtenues font l'objet d'une compensation avec celles obtenues pendant le semestre passé à Paris II.

Les cursus intégrés et les doubles diplômes :

Chaque tableau des destinations mentionne également les cursus intégrés ou doubles diplômes que nous avons créés en collaboration avec de nombreuses universités partenaires. Pour ces formations le recrutement est soumis à la même procédure que les programmes d'échange : Bogota/Rosario (droit), Medellin/UPB (droit), Fribourg (droit), Londres/UCL (droit), Oxford (droit). Ces cursus permettent de passer, selon les cas, de une à trois années entières dans l'université d'accueil et peuvent conduire à l'obtention d'un double diplôme.

Attention, la période de dépôt de candidature est différente de celle des programmes d'échange.

Se référer au point I.c) ci-après.

I. COMMENT SE PORTER CANDIDAT ?

Détail de la procédure de sélection des candidats :

- a) Complétez votre dossier de candidature uniquement sur Internet :

<https://www.u-paris2.fr/fr/international/partir-etudier/partir-prog-ech/cand-select>

Vous aurez la possibilité de faire deux choix. Attention, les destinations hors Europe doivent obligatoirement figurer en 1^{er} choix à l'exception du Vietnam. Pour plus de détails, consultez le BPE.

- ⇒ Dossier disponible en ligne à compter de la dernière semaine avant les vacances de Noël 2018
- ⇒ Le site internet dédié aux candidatures fermera le mardi 15 janvier à 18H00.

- b) Imprimez votre dossier DEUX FOIS (si deux destinations) et complétez chaque dossier avec les justificatifs suivants :

- Relevé de notes du baccalauréat
- Relevé de notes de chaque année d'études supérieures y compris les redoublements. Attention, les impressions des notes depuis internet ne sont pas acceptées. **Merci de retirer vos relevés de notes auprès de votre scolarité.**
- Une lettre de motivation par destination en français (et en anglais uniquement pour les Etats-Unis)

- Justificatif(s) de langue requis (voir point d) ci-dessous)
- c) Déposez votre dossier en double exemplaire (un dossier par choix) au Bureau des Programmes d'Echange (Centre Panthéon) :
- ⇒ Date limite de dépôt du dossier : mardi 15 janvier 2019, 16h30

Attention, les dossiers pour la maîtrise intégrée et les doubles diplômes ont des périodes de candidatures différentes.

Double diplôme avec la Colombie : Dépôt du 7 au 18 janvier 2019 inclus

Double diplôme avec Fribourg : Dépôt du 15 janvier au 12 février 2019 inclus

Maîtrise intégrée avec Oxford et UCL : Dépôt du 14 janvier au 28 février 2019 inclus

d) Tests de langue :

La connaissance de la langue d'enseignement de l'université d'accueil est un pré-requis essentiel pour la participation à un programme d'échange. L'Université Panthéon-Assas est tenue de vérifier que votre niveau est suffisant pour suivre les cours dans la langue d'enseignement. Merci de vous référer au tableau des destinations pour connaître les justificatifs et niveaux de langue exigés.

Si sur le tableau des destinations :

Un test de langue officiel est exigé par l'université partenaire (exemple : TOEFL, IELTS...):

Vérifiez le type de test et le niveau requis et contactez votre coordinateur pour connaître le délai accordé pour fournir le résultat du test.

⇒ **Aucun test officiel particulier n'est exigé par l'université partenaire :**

Si vous avez suivi des TDs de langue (obligatoires ou facultatifs) à Paris II dans la ou les langue(s) d'enseignement des destinations souhaitées, vos résultats obtenus et votre niveau seront intégrés par nos soins dans votre dossier. Vous n'avez pas de démarches à faire auprès de votre enseignant de langue.

Il faut seulement que vous renseigniez le nom de votre enseignant de langue dans votre dossier de candidature.

Pour les langues qui ne sont pas enseignées à Paris II ou dans lesquelles vous n'avez pas suivi les TD facultatifs, vous devez fournir un justificatif officiel (tests des instituts culturels, INALCO, par exemple).

Si vous ne pouvez produire aucun de ces justificatifs en allemand, espagnol et italien, vous serez convoqués à un test oral ou écrit organisé à Paris II **fin janvier/début février**. La date, l'heure et le lieu vous seront communiqués après le dépôt de votre dossier de candidature.

e) Sélection des candidats : Les dossiers sont examinés par des commissions pédagogiques. La procédure de sélection comprend l'étude du dossier présenté et, pour les universités d'Oxford et UCL, un entretien de motivation en anglais.

f) Communication des résultats : Les résultats des sélections seront communiqués au fur et à mesure de la procédure. L'intégralité des résultats sera publiée sur internet aux dates suivantes :

<https://www.u-paris2.fr/fr/international/partir-etudier/partir-prog-ech>

Programmes d'échange : le 15 mars 2019

Doubles diplômes avec la Colombie : le 7 mars 2019

Double diplôme avec Fribourg : le 15 mars 2019

Maîtrise intégrée avec Oxford et UCL : le 14 mars 2019

g) Réussite aux examens : **La réussite aux examens à la session de juin conditionne votre départ.** En cas d'ajournement aux examens vous devez impérativement tenir informé votre coordinateur au BPE (voir dernière page du document).

h) Sélection en Master : **Etudiants en sciences économiques, sciences de gestion et information-communication** : le départ en échange en Master 1 est conditionné à l'admission en Master de Paris II.

II. CANDIDATS RETENUS : FINANCER VOTRE SEJOUR

- ⇒ Pensez à vérifier, à l'aide de l'imprimé « séjours à l'étranger – les aides financières » (disponible sur nos pages Internet), si vous pouvez prétendre à une bourse.
Les dossiers seront **disponibles à partir du mois de juillet 2019** et devront **être retournés au BPE, fin septembre 2019** (date à préciser).

Aucune aide n'est automatiquement attribuée : une commission décidera de l'attribution des aides financières fin octobre 2019. Vous serez ensuite averti(e) par courriel de la décision de la commission.

- ⇒ Le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (**FSDIE**) attribue également une bourse aux étudiants en mobilité sur critères sociaux. Renseignements auprès de Mme Nicolet, service culturel d'Assas dès le mois d'**avril**. ATTENTION : le délai de dépôt de dossiers de candidature est très court (1-2 semaines).
- ⇒ La bourse du CROUS est maintenue pendant le séjour à l'étranger. Les étudiants doivent donc penser à faire les démarches habituelles auprès du CROUS le plus tôt possible.

III. VOTRE INTERLOCUTEUR A PARIS II

SERVICE DE L'ACTION INTERNATIONALE
Bureau des Programmes d'Echange
Centre Panthéon,
12 Place du Panthéon - 75005 Paris
Aile Soufflot - Escalier M, 2^{ème} étage – salle 5

Heures d'ouverture du bureau au public :
lundi, mardi, jeudi : 9h30-11h30 et 14h00-16h30.
Mercredi et vendredi : 14h00-16h30

*Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chili, Chine,
Colombie, Corée, Etats-Unis, Japon, Liban,
Mexique et Vietnam :*

Marion Chenu
Tél. : +33 (0)1 44 41 56 17
marion.chenu@u-paris2.fr

*Belgique, Danemark, Finlande, Islande, Luxembourg,
Pays-Bas et Suède :*
Valérie Clergue
Tél. : +33 (0) 1 44 41 55 35
valerie.clergue@u-paris2.fr

Suisse (double diplôme) :
Carine Puigrenier
Tél : +33 (0)1 44 41 55 59
carine.puigrenier@u-paris2.fr

*Allemagne, Autriche, Croatie, Hongrie, Pologne,
République tchèque, Roumanie, Russie, Slovaquie et
Turquie :*

Astrid Herzer
Tél. : +33 (0) 1 44 41 55 29
astrid.herzer@u-paris2.fr

Grèce, Portugal, Royaume-Uni, Irlande :
Luckya Agbedjinou
Tél. : + 33 (0) 1 44 41 55 30
lucky.aagbedjinou@u-paris2.fr

Espagne, Italie, Suisse
Mathieu Sene
Tél. : +33 (0)1 44 41 55 36
mathieu.sene@u-paris2.fr